

MOT DE BIENVENUE

Normand Petitclerc
Secrétaire général
Université du Québec à Montréal

Je suis très heureux de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue à ce colloque organisé par le cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec en collaboration avec la Faculté de science politique et de droit de l'UQÀM.

Heureux de revisiter cinquante ans de changements juridiques visant l'inclusion citoyenne et de pouvoir mesurer avec vous l'importance de se doter d'institutions à l'écoute de la société dans sa diversité. Je porte ce matin aussi les salutations de notre rectrice, madame Magda Fusaro, qui est en mission à l'étranger.

Comme vous le savez, l'Université du Québec à Montréal célèbre son cinquantième anniversaire cette année. Conçu pour notre jubilé, le nouvel habillage visuel revêtu par l'UQÀM et ses communautés symbolise les caractéristiques intrinsèques de notre université, notamment celle de l'exigence, cette exigence d'inclusion citoyenne à laquelle nous aspirons et sans laquelle les qualités d'accessibilité, d'humanité et de rigueur qui ont établi notre réputation ne voudraient plus rien dire.

L'UQÀM se targue également d'être une université francophone dynamique, profondément montréalaise et ouverte sur le monde. Nous ouvrons nos portes à toutes les cultures et communautés, et celles-ci forment la richesse de notre université, qu'il s'agisse de notre corps enseignant ou de la communauté étudiante uqamienne. Pionnière dans plusieurs domaines, l'UQÀM a multiplié au cours des années ses stratégies d'inclusion, notamment en se dotant en 2011 d'une chaire de recherche sur l'homophobie, ainsi que des programmes et initiatives qui offrent une caisse de résonance nouvelle à une société de plus en plus consciente de sa diversité et vivant des changements profonds.

Madame Line Chamberland, titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie, interviendra d'ailleurs dans quelques minutes afin d'examiner les retombées de la décriminalisation pour les femmes qui aiment les femmes.

L'une de nos fiertés est également d'avoir été la première université francophone au Québec qui a permis à toutes les étudiantes et à tous les étudiants qui en font la demande, d'ajouter un prénom autre que leur prénom légal à leurs dossiers étudiants. Première université francophone à se placer sous le signe de la démocratisation du savoir, l'UQÀM a voulu, dès sa fondation, se distinguer par sa volonté d'appréhender le monde à travers le prisme des sciences humaines, politiques et juridiques, les études féministes et autochtones, les minorités et les diversités citoyennes, la place du Québec dans le Canada et dans le monde, voici autant de sujets et de thèmes qui habitent l'UQÀM.

Et parmi celles et ceux qui savent répondre à cet idéal, la Faculté de science politique et de droit se démarque particulièrement. Voilà une faculté qui forme les esprits, les encourage non seulement à commenter l'actualité, mais à y prendre part et à enrichir les débats. Ces étudiantes et étudiants comptent d'ailleurs parmi les plus récompensés de notre université. Par eux et grâce à eux, le changement arrive.

L'UQÀM, rappelons-le, est née dans le Québec de la Révolution tranquille, au cœur de l'action citoyenne, débordant d'idées nouvelles. C'était aussi l'époque où des populations entières vivant sous le sceau du silence ont commencé à émerger de leur solitude, voire de leur souffrance. Souvenez-vous 1969, après l'élection de Pierre Elliott Trudeau au poste de premier ministre, son gouvernement adopte la *Loi omnibus C-150* qui décriminalise les activités homosexuelles au Canada et légalise l'avortement sous certaines conditions. La même année, Ottawa ratifie la première *Loi sur les langues officielles* qui reconnaît l'égalité du statut du français et de l'anglais comme langues officielles de l'État fédéral canadien. C'est aussi en 1969 qu'entre en vigueur la loi québécoise octroyant le droit de

vote aux autochtones.

Cinquante ans plus tard, l'UQÀM continue de mettre de l'avant les communautés autochtones. Cela passe par nos programmes universitaires novateurs et par la galerie de l'UQÀM qui, ensemble, illuminent les arts, les cultures et les sociétés autochtones. L'UQÀM a également ouvert cette année un bureau destiné à faciliter l'intégration de ces étudiants issus des Premières Nations sous la direction de madame Alexandra Lorange, diplômée de la Faculté de science politique et de droit.

Les temps changent. Notre société évolue. Je tiens à remercier l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec de même que monsieur Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit, ainsi que son équipe et ses partenaires pour cette journée qui s'annonce si fertile en discussions. Merci également à toutes et à tous d'avoir répondu à cette invitation. Parmi vous, nombreux sont celles et ceux qui ont contribué au changement dont nous allons aujourd'hui célébrer les retombées. Les gestes que vous avez posés, les progrès sociaux et législatifs que vous avez initiés, ont contribué à créer une société plus inclusive.

L'avancement des lois va se poursuivre dans le respect des autres et l'ouverture d'esprit, et cela commencera aujourd'hui, grâce à vous qui prendrez la parole, grâce à vous qui allez assister aux conférences et en tirer inspiration, grâce à la communauté étudiante et au corps enseignant de l'UQÀM, particulièrement de la Faculté de science politique et de droit. Nous avons tous le potentiel de pouvoir concrètement faire évoluer les mentalités et rendre notre communauté et notre système juridique plus inclusifs.

Bonne conférence et merci.